

Appel à communications

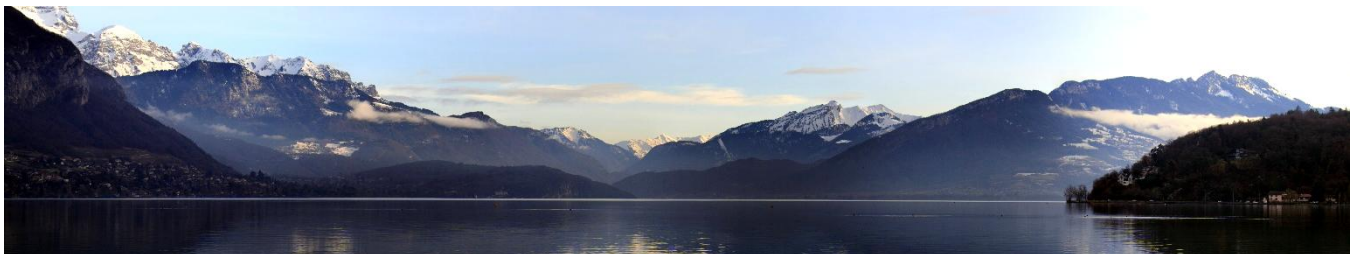


15èmes journées du Groupe Thématique Innovation (GT INNO)

**Comprendre la création destructrice par l'innovation :
entre modèles théoriques et réalités empiriques**

16 -17 octobre 2025 – Annecy, France

Université Savoie Mont Blanc / IREGE



Le **Groupe Thématique Innovation** (GT INNO) de l'**Association Internationale de Management Stratégique** (AIMS) organise ses **15èmes journées** à **Annecy** les **16 et 17 octobre 2025**. Ces journées s'inscrivent dans une dynamique de réflexion sur le rôle central de l'innovation dans la **création destructrice de valeur** au sein des organisations et des sociétés.

A l'ère contemporaine du numérique, les innovations, notamment technologiques, n'ont jamais autant mis en lumière les tensions existantes entre la création et la destruction de valeur, aussi bien au plan économique, social, qu'environnemental. L'essor de l'intelligence artificielle générative illustre cette dualité, avec l'automatisation croissante des tâches intellectuelles et la transformation/destruction d'emplois et d'expertise, touchant 10 à 13 % des métiers mondiaux, selon l'Organisation internationale du Travail¹. De manière plus générale, la dynamique transformative, et parfois destructrice de l'innovation, est connue depuis Schumpeter (1942) et s'applique aujourd'hui à tous les types d'innovation, aussi bien technologiques que non technologiques. Alors que la littérature s'est historiquement et longuement concentrée sur les implications positives de l'innovation à différents niveaux, nous souhaitons focaliser ici l'attention sur ses conséquences destructrices et sur les manières d'appréhender la tension création/destruction de valeur. En effet, à l'heure où les objectifs sociaux et environnementaux se mêlent aux objectifs économiques dans une forme d'équation de valeur stratégique, les organisations et les sociétés doivent plus que jamais conscientiser cette dualité inhérente à l'innovation. Il leur est essentiel d'anticiper cette dynamique pour intégrer, dans leurs objectifs de création de valeur, la possible destruction qui l'accompagne. Cela suppose également d'adopter une approche temporelle élargie, dépassant une vision court-termiste pour identifier les risques de destruction de valeur à moyen et/ou long terme.

Ces journées s'articulent parfaitement avec les grands défis contemporains visant à responsabiliser davantage les managers et les organisations quant aux conséquences économiques, sociales et environnementales de leurs innovations. Nous cherchons ainsi à développer une meilleure compréhension de la nature ambivalente de l'innovation, vue en tant que processus et résultat, aussi bien créateurs que destructeurs de valeur. La création et la destruction de valeur méritent en effet d'être étudiées simultanément et de manière interdépendante pour mieux saisir cette ambivalence. Nous souhaitons également stimuler la réflexion sur l'action même d'innover, en questionnant l'intérêt de s'engager dans une innovation alors même que son potentiel de destruction est connu. Cette réflexion renvoie particulièrement aux approches collaboratives et aux modèles d'innovation ouverte qui cherchent à satisfaire des besoins et attentes collectifs (fournisseurs, concurrents, clients, consommateurs, etc.) et à différents niveaux (réseau de valeur, institutions) pour lesquels l'innovation peut parfois être plus dommageable que profitable.

Nous invitons ainsi la communauté scientifique et professionnelle à réfléchir à cette thématique via trois axes d'étude principaux : (1) **l'innovation ouverte**, (2) **les innovations technologiques** et (3) **les innovations non-technologiques**. A travers ces axes, une variété d'approches (pratiques, processus, management, organisation, stratégie), de méthodes (qualitative/quantitative) et de niveaux d'analyse peuvent s'envisager, afin d'apporter des points de vue différents mais complémentaires. Bien entendu, les propositions de communication ne sont pas limitées à ces seuls axes et d'autres perspectives ou objets peuvent naturellement être envisagés. Nous ne pouvons qu'inciter les contributeurs à être créatifs pour enrichir pleinement ces prochaines journées du GT Innovation 2025 à Annecy.

¹ Source : <https://www.ilo.org/fr/publications/intelligence-artificielle-generative-et-emploi-comment-assurer-la>

L'innovation est depuis toujours considérée comme une source de création de valeur et inévitablement de changements (Abernathy et Clark, 1985). Déjà en 1942, Schumpeter proposait le concept de « *destruction créatrice* », décrivant comment l'irruption d'innovations sur un marché peut redéfinir les paramètres du jeu concurrentiel et les standards techniques, pour provoquer ainsi la disparition des entreprises les moins productives tout en renouvelant la croissance, par l'entrepreneuriat et la nouveauté. Cette destruction créatrice résulte souvent de l'apparition de nouveaux entrants ayant développé une innovation suffisamment perturbante pour déstabiliser les normes et entreprises en place (Rosenbloom et Christensen, 1994). C'est pourquoi la destruction créatrice se lie très souvent au concept d'innovation radicale ou de rupture, et de surcroît technologique, alors que les innovations incrémentales ne sont que plus rarement destructrices (Bergek et al., 2013). Ce cycle perpétuel, où la destruction de tout ou une partie d'un environnement de marché semble nécessaire pour créer de nouvelles opportunités économiques, a suscité de nombreux débats. Il a ainsi été démontré que l'innovation est une activité ambivalente, capable à la fois de créer et de détruire de la valeur pour les individus, les organisations et les sociétés (Cao et al., 2022). La littérature s'étant toutefois longtemps concentrée sur les effets positifs et créateurs de valeur de l'innovation, cet appel à communications cherche à mieux comprendre les conséquences destructrices de cette dernière.

Cette thématique est très contemporaine et alignée avec l'ère du numérique car l'innovation ne cesse de se déployer à tous les niveaux, bouleversant de manière multi-dimensionnelle les organisations et les sociétés (Markoff-Legrand et al., 2024). Même si l'innovation technologique reste un moteur puissant de croissance et d'évolution vers une quête de modernité et d'industries 4.0, ses effets négatifs sont fréquents et sont encore insuffisamment pris en compte par les modèles de management de l'innovation. Pourtant, le potentiel de destruction économique des innovations technologiques est depuis longtemps reconnu, conduisant à la transformation ou disparition de certains marchés, industries et organisations. L'un des exemples fréquemment utilisé est la disparition du marché de la photographie argentique et de sa chaîne de valeur au profit du numérique (innovation technologique), occasionnant la disparition de l'acteur Kodak (Lucas et Goh, 2009). Au-delà de l'aspect économique, le potentiel de destruction sociale et environnementale des technologies numériques pose également question (Aggeri, 2023). Par exemple, certaines études soulignent le potentiel destructeur du Cloud Computing et du Big Data au plan environnemental et donc de l'intérêt de développer des solutions plus durables et « *green* » (e.g. El-Kassar et Singh, 2019 ; Park et al., 2022). D'autres encore montrent les conséquences négatives des plateformes numériques mondiales (type Amazon, Shein, etc.) dans la destruction économique des acteurs plus modestes (Clarke, 2019). Mais, les innovations non-technologiques, dont la part est plus que significative ces dernières années (Cerne et al., 2016), sont également des sources potentielles de destruction de valeur. Par exemple, les innovations organisationnelles peuvent entraîner une destruction significative d'emplois dans l'industrie manufacturière (Dasch et al., 2016), provoquant licenciements, perte d'expertise, de responsabilités et de culture, etc. Certaines innovations managériales sont aussi en cause, car elles peuvent détruire l'équilibre entre autonomie et contrôle (Picard et Islam, 2020 ; Desmarais et al., 2022), mais aussi diminuer la motivation, l'engagement ou encore la productivité, en cas d'inadéquation managériale (De Ridder, 2022 ; Picard et Daudigeos, 2024). L'approche ouverte de l'innovation (Chesbrough, 2003) peut par ailleurs occasionner une destruction de valeur en matière de propriété intellectuelle, de confiance, de contrôle des actifs et du savoir ou encore une dilution des responsabilités (Langlois, 2024).

La destruction de valeur est donc un fait largement empirique mais s'intègre encore mal dans les modèles qui prédisent davantage les implications en matière de création de valeur. De rares auteurs

tentent toutefois d'inclure ces préoccupations dans la conduite du processus d'innovation. Il est par exemple recommandé d'anticiper le potentiel destructeur de l'innovation, notamment dans les premières étapes du processus (R&D). Un levier pour réaliser cette anticipation est la gestion de l'apprentissage, notamment par l'échec (Charreire Petit et al., 2013). Un autre levier consiste à instaurer un contrôle managérial du mécanisme de destruction créative de l'innovation, afin d'anticiper ses effets positifs et négatifs tout au long de son développement et de sa diffusion (Chanda, 2024). Toutefois, ces recommandations sont rares et il s'avère donc urgent de mieux comprendre comment s'articule cette tension entre création et destruction de valeur dans la gestion de l'innovation et de son processus. Trois axes de recherche apparaissent particulièrement pertinents pour atteindre cet objectif.

Axe 1 : la création destructrice au prisme de l'innovation ouverte

L'innovation ouverte (Chesbrough, 2003) permet de profiter d'opportunités, ressources, idées et connaissances externes, indispensables à l'accélération du processus d'innovation. Parce qu'elle implique une forme de perte de contrôle (Greco et al., 2022), elle constitue un prisme très intéressant pour comprendre l'articulation de la création et de la destruction de valeur. En effet, une ouverture excessive peut diluer la capacité d'une entreprise à maîtriser ses innovations et à les exploiter efficacement et ainsi la rendre vulnérable par rapport à ses partenaires. (Chesbrough et al., 2018). L'innovation ouverte peut entraîner la suppression de certains postes devenus inutiles en interne. L'appel accru à des travailleurs externes (e.g. freelancers, crowdsourcing) peut également accentuer la précarisation de certains emplois. Des pratiques d'innovation ouverte mal gérées peuvent enfin fragiliser la cohésion interne et diluer l'identité d'une organisation. Les propositions de communication peuvent ainsi aborder les questionnements suivants, sans pour autant s'y limiter :

- Comment l'innovation ouverte favorise-t-elle la création et/ou la destruction de valeur dans les entreprises ?
- Quels sont les impacts de l'innovation ouverte sur les chaînes de valeur traditionnelles et les modèles organisationnels existants ?
- Quels sont les dilemmes liés à l'arbitrage entre innovation interne et externe dans un monde toujours plus connecté ?
- Quels rôles jouent les partenariats et les écosystèmes d'innovation dans la gestion des tensions entre ouverture et protection des actifs stratégiques ?
- Comment les organisations privées et publiques peuvent-elles développer des cadres éthiques pour gérer les risques inhérents aux technologies disruptives ?
- En quoi l'innovation ouverte peut-elle mener à une dépendance excessive vis-à-vis de partenaires externes, réduisant ainsi l'autonomie stratégique des organisations ?

Axe 2 : comprendre la création destructrice des innovations technologiques

Les technologies de rupture, telles que l'intelligence artificielle, le big data, les plateformes numériques, le metaverse ou encore la blockchain, jouent un rôle majeur dans la transformation des industries et des sociétés. L'approche paradoxale de la création destructrice est ici particulièrement pertinente dans la mesure où ces technologies apportent des bénéfices significatifs mais modifient dans le même temps profondément les écosystèmes économiques, les usages et comportements existants et impliquent des conséquences sociales et environnementales non négligeables. Pour mettre en lumière ces phénomènes, les propositions peuvent traiter des sujets suivants :

- Comment les technologies numériques, telles que l'IA et les plateformes, redéfinissent-elles la création de valeur tout en perturbant ou détruisant tout ou partie des modèles organisationnels existants ?
- En quoi les nouvelles technologies ont-elles un impact ambivalent sur les chaînes de valeur et l'organisation du travail ?
- Comment la transformation numérique influence-t-elle la compétitivité des entreprises et leurs relations industrielles ?
- En quoi les technologies de rupture numériques modifient-elles les relations de pouvoir dans les chaînes de valeur ?

Axe 3 : comprendre la création destructrice des innovations non-technologiques

La création et la destruction de valeur ne se limitent pas aux technologies de rupture. Les innovations managériales et organisationnelles, telles que celles proposées par Damanpour (1991) ou Birkinshaw et al. (2008), influencent profondément le management du changement, la gestion des ressources humaines et l'alignement stratégique. L'innovation managériale et la gestion du capital humain peuvent être à la fois source de création de valeur mais impliquer mécaniquement une destruction plus ou moins importante des modèles préétablis. L'ancrage historique, culturel, social et même symbolique de ces modèles peut également être partiellement détruit, remettant en cause les fondements de l'identité organisationnelle des entreprises, comment c'est souvent le cas lors de fusions-acquisitions. Pour aller plus loin dans la compréhension de ces éléments, les propositions peuvent explorer les questions suivantes :

- Quel est le rôle de l'innovation managériale dans le mécanisme de création destructrice ?
- Quels sont les effets des nouvelles pratiques managériales sur la perte de savoir-faire et d'expertise au sein des organisations ?
- Comment les innovations managériales affectent-elles la santé mentale et le bien-être des employés ? Quels sont les effets des nouvelles formes de management (télétravail, agilité, ...) sur l'engagement et la motivation des travailleurs ?
- Dans quelle mesure les pratiques managériales innovantes peuvent-elles engendrer une perte de cohésion sociale et culturelle en entreprise ? Quel est l'impact des nouvelles pratiques organisationnelles sur la satisfaction client et la qualité des produits/services ?
- Comment la création destructrice impacte-t-elle l'emploi et la répartition des compétences dans un contexte de transformation numérique accélérée ?
- Dans quelle mesure les innovations managériales peuvent-elles aggraver les inégalités au sein des entreprises ?
- Quelles sont les dérives potentielles des innovations managériales en matière d'éthique et de justice organisationnelle ? Comment les régulateurs et les institutions devraient-ils encadrer les innovations managériales pour limiter leurs effets négatifs ?
- Comment les décisions managériales influencent-elles les dynamiques de création et de destruction de valeur ?

Modalités de soumission des propositions

Les propositions de communication doivent être soumises à l'adresse mail suivante : gt.inno.2025@gmail.com sous forme de **résumé étendu** (environ 10 pages, interligne double, hors bibliographie), comprenant les sections suivantes :

- Le **titre de la communication**
- Les **objectifs de recherche** et la problématique
- La **méthodologie** adoptée
- Les **résultats attendus**
- Les **implications théoriques et managériales**

Calendrier

- **Date limite de soumission des résumés** : 15 juin 2025
- **Retour des avis du comité scientifique** : mi-juillet à fin juillet 2025
- **Soumission finale des communications** : 12 septembre 2025
- **Inscription au colloque** : avant le 5 septembre 2025

Les résumés et les versions finales sont à envoyer par mail à l'adresse suivante : gt.inno.2025@gmail.com

Comité d'organisation

Université Savoie Mont Blanc, Laboratoire IREGE, équipe stratégie de l'axe IDO (Innovation et Développement des Organisations)

BATTISTELLI Matthieu – BOCQUET Rachel – DUBOULOZ Sandra – GANDIA Romain - GARDET Elodie – MATTELIN-PIERRARD Caroline – RUIZ Emilie – THEVENARD-PUTHOD Catherine

Avec le soutien administratif de GATELLET Gersende

Programme prévisionnel

Cet évènement alternera différents formats et plusieurs évènements : conférence inaugurale, tables rondes, discussions de travaux, rencontres avec des acteurs du territoire.

Journée 1 : Conférence inaugurale, table ronde et sessions parallèles sur le campus de l'IAE Savoie Mont Blanc.

Journée 2 : Ateliers et moments de convivialité. Le lieu sera annoncé ultérieurement.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont de 110 euros par participant. Ces frais couvrent les déjeuners des 16 et 17 octobre, les pauses café, ainsi que le dîner du 16 octobre. Il faudra être à jour de son adhésion à l'AIMS (<http://www.strategie-aims.com/adherents/adhesion-aims/>)

Comité scientifique (provisoire)

Cécile AYERBE - Université Côte d'Azur ; Alexandre AZOULAY - MINES Paris-PSL ; Jamal Eddine AZZAM - Université de Toulouse ; Pierre BARBAROUX - Ecole de l'Air ; Pierre-Jean BARLATIER - EDHEC ; Matthieu BATTISTELLI - Université Savoie Mont Blanc ; Sihem BENMAHMOUD-JOUINI - HEC Paris ; Rachel BOCQUET - Université Savoie-Mont-Blanc ; Sébastien BRION - Aix Marseille Université ; Thierry BURGER HELMCHEN - Université de Strasbourg, BETA ; Amélie CLAUZEL - Université Paris-Saclay ; Patrick COHENDET - HEC Montréal ; Pascal CORBEL - Université Paris Saclay ; Rani DANG - Université Côte d'Aur ; Albert DAVID - Université Paris Dauphine ; Sandra DUBOULOZ – Université Savoie Mont Blanc ; Isabelle FERONI - Université Côte d'Azur ; Michel FERRARY – Université de Genève ; Marc FRECHET – Université de Saint-Etienne ; Université de Genève ; Romain GANDIA - Université Savoie-Mont-Blanc ; Elodie GARDET - Université Savoie Mont Blanc ; Valentine GEORGET - Université Côte d'Azur ; Caroline HUSSLER - Université de Lyon 3 ; Thierry ISCKIA - IM-TBS ; Thomas LOILLIER - Université de Caen ; Magali MALHERBE - Université de Caen ; Caroline MATTELIN-PIERRARD – Université Savoie Mont Blanc ; Valérie MERINDOL - Paris School of Business ; Nuria MORATAL – Nantes Université ; Caroline MOTHE – Université Savoie-Mont Blanc ; Guy PARMENTIER - Université Grenoble-Alpes ; Mickael PEIRO - Université Paul Sabatier Toulouse III ; Julien PENIN - Université de Strasbourg, BETA ; Bernard QUINIO - Université Paris Nanterre ; Romain RAMPA - École de technologie supérieure (Montréal) ; Caroline RICHE - Université Paris-Saclay ; Emilie RUIZ - Université Savoie Mont-Blanc ; Véronique SCHAEFFER - Université de Strasbourg, BETA ; Eric SCHENK - Université de Strasbourg, BETA ; Fanny SIMON-LEE - Université de Caen ; Bérangère SZOSTAK - Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines ; Ludmila STRIUKOVA - Skema BS ; Raphaël SUIRE - Université de Nantes ; Damien TALBOT - Université Clermont Auvergne ; Catherine THEVENARD-PUTHOD – Université Savoie Mont Blanc.

Contact

Pour toute question ou information complémentaire, veuillez contacter l'équipe d'organisation à l'adresse suivante : gt.inno.2025@gmail.com

Références

- Abernathy, W.J., Clark, K.B. (1985). Innovation: Mapping the winds of creative destruction, *Research Policy*, 14(1),3-22.
- Aggeri, F. (2023). *L'innovation, mais pour quoi faire?: essai sur un mythe économique, social et managérial*. Seuil.
- Bergek, A., Berggren, C., Magnusson, T., Hobday, M., (2013). Technological discontinuities and the challenge for incumbent firms: Destruction, disruption or creative accumulation?, *Research Policy*, 42 (6-7), 1210–1224
- Birkinshaw, J., & Mol, M. J. (2006). *Managing Organizational Innovation*.
- Birkinshaw J., Hamel G., Mol M.J. (2008). « Management innovation », *Academy of management Review*, 33, n° 4, p. 825–845.
- Cao, L., Chen, Z., Evans, J. (2022). Destructive creation, creative destruction, and the paradox of innovation science, *Sociology Compass*, 16(11).
- Cerne, M., Kase, R., Skerlavaj, M. (2016). Non-technological innovation research: evaluating the intellectual structure and prospects of an emerging field, *Scandinavian Journal of Management*, 32(2), 69-85.
- Chanda, S. S. (2024). Enabling Creative Destruction: A View from the Perspective of Managerial Control, *Journal of Contemporary Business Research*, 1-15.
- Charreire Petit, S., Cusin, J., & Loubaresse, E. (2013). Apprendre malgré l'échec: le cas d'une inéligibilité à la labellisation «pôle de compétitivité». *Management international*, 17(4), 104-120.
- Chesbrough, H. (2003). *Open Innovation: The New Imperative for Creating and Profiting from Technology*.
- Chesbrough, H., Lettl, C., & Ritter, T. (2018). Value creation and value capture in open innovation. *Journal of Product Innovation Management*, 35(6), 930-938.
- Damanpour, F. (1991). *Organizational Innovation: A Meta-Analysis of Effects of Determinants and Moderators*.
- Dachs, B., Hud, M., Koehler, C., & Peters, B. (2016). Innovation, creative destruction and structural change: firm-level evidence from European countries. *Industry and Innovation*, 24(4), 346-381.
- De Ridder, M. (2022). Les espaces de discussion dans une administration libérée: Entre nouvelles prescriptions et invisibilisation du travail. *RIMHE: Revue Interdisciplinaire Management, Homme (s) & Entreprise*, (3), 49-76.
- Desmarais, C., Weidmann, J., Agassiz, I., Gonin, F., Konishi, M., Nestea, P. et Petermann, M. (2022). La formalisation du contrôle dans les organisations prônant une autonomie radicale. *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, n° 46, Vol. 11(1), 25-54.
- El-Kassar, A-N., Singh, S.K. (2019). Green innovation and organizational performance: The influence of big data and the moderating role of management commitment and HR practices, *Technological Forecasting and Social Change*, 144, 483-498.
- Gauthier, C. (2014). *Creating value while avoiding its destruction through R&D management and innovation*, 44(2), 171.
- Greco, M., Strazzullo, S., Cricelli, L., Grimaldi, M., & Mignacca, B. (2022). The fine line between success and failure: an analysis of open innovation projects, *European Journal of Innovation Management*, 25(6), 687-715.
- Langlois, M. (2024). Organizational Necrosis Autopsy: How Extremist Openness Can Threaten Open Organizing. *M@n@gement*, 27(5).
- Lucas, H.C., Goh, J.M. (2009). Disruptive technology: How Kodak missed the digital photography revolution, *The Journal of Strategic Information Systems*, 18(1), 46-55.

- Markoff-Legrand, A., Bocquet, R., & Gandia, R. (2024). Multi-level neo-institutional analysis of pressures and tensions for adopting a digitally driven business model innovation: Responses from a French energy incumbent. *Technological Forecasting and Social Change*, 205, 123458.
- Park, J., Han, K., Lee, B. (2022). Green Cloud? An Empirical Analysis of Cloud Computing and Energy Efficiency, *Management Science*, 69(3), 1639-1664
- Picard, H. et Daudigeos, T. (2024). Dysfonctionnements inhérents aux expériences d'entreprise libérée Analyse critique en cinq écueils. *Revue française de gestion*, 317(4), 29-49. <https://doi.org/10.1684/rfg.2024.35>.
- Picard, H., & Islam, G. (2020). 'Free to do what I want'? Exploring the ambivalent effects of liberating leadership. *Organization Studies*, 41(3), 393-414.
- Rosenbloom, R.S., Christensen, C.M. (1994). Technological Discontinuities, Organizational Capabilities, and Strategic Commitments. *Industrial and Corporate Change*, 3, 655-685.
- Schumpeter, J. A. (1942). *Capitalism, Socialism and Democracy*, Routledge.